

MINISTERE DE LA JUSTICE

C.N.F.E.-P.J.J.

**FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE
« EDUCATEUR »
PROMO. « 2000 »**

**PLAN
DE
FORMATION PROFESSIONNELLE
EN
ALTERNANCE**

**C.R.F. – SERVICE

mars à décembre 2000

SOMMAIRE

- Répartition des heures/programme ;
- Unité de Formation « INSERTION PROFESSIONNELLE » ;
- Unité de Formation « PRATIQUE EDUCATIVE » ;
- Unité de Formation « APPROFONDISSEMENT » ;
- Unité de Formation « METHODOLOGIE » ;
- Option personnalisée :
- Rencontre nationale ; fin de Formation ;
- Dispositions complémentaires ;
- Le Conseiller de formation ;
- Travail personnel.

**REPARTITION
DES
HEURES-PROGRAMME
DISPENSEES**

	CRF		Site central	SERVICE/CRF
Accueil	2 jours	12 heures		
U.F. « Insertion Professionnelle »				Mars à Décembre 2000
U.F. « Pratique Educative » (Axes 1, 2, 3, 4)	22 jours	132 heures		
U.F. « Approfondissement »	10 jours	60 heures		
U.F. « Méthodologie »	5 jours	30 heures		
Modules en réserve	3,5 jours	21 heures		
Option personnalisée	5 jours	30 heures		
« Rencontre Nationale » et fin de formation			5 jours/30 heures	
Travail personnel	16 jours	96 heures		
Conseiller de Formation	1 jour	6 heures		
Evaluation	0,5 jour	3 heures		
TOTAL :	65 jours	390 heures	5 jours/30 heures	

UNITÉ DE FORMATION

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Elle concerne la démarche de qualification à l'exercice quotidien du métier d'éducateur.
- Elle prend en compte les situations professionnelles que le stagiaire prend en charge au sein du service dans lequel il a été affecté.
- Elle représente le versant « praticien » de la formation en alternance.
- La progression des apprentissages s'effectue en prenant appui sur trois supports :
 - la « Convention d'Apprentissage » ;
 - 2 Ecrits Professionnels ;
 - le « Rapport d'Insertion Professionnelle ».

Unité de Formation
INSERTION PROFESSIONNELLE :

*La Convention d'apprentissage
Les Ecrits Professionnels
Le Rapport d'Insertion Professionnelle*

<p>* La « CONVENTION D'APPRENTISSAGE » (CODAP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle rassemble en un Cahier « CODAP » trois « Plans d'Apprentissage » successifs (2 mois + 2mois + 2 mois). • Chacun d'eux sélectionne des situations professionnelles, les décrit (réalité ; capacités ; aptitudes) ; il est ensuite occasion de tirer bilan et de faire évaluation. • La procédure d'apprentissage implique : le stagiaire en responsabilité ; le Référent en appui technique ; le Conseiller de Formation en Conseil. 	<p>Références :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau « Devenir Praticien » ; • Cahier « CODAP » ; • U.F. « Méthodologie », Module CODAP ; • Plan des évaluations.
<p>* 2 « ECRITS PROFESSIONNELS » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ils constituent un acte important du métier : au plan interne du Service (ex. : cahier de liaison, synthèse,...), pour les partenaires (ex. : Ecole,...), pour le magistrat (ex. : Rapport). • Ils nécessitent une maîtrise : choix des informations, évaluation, restitution, proposition, implication. • Ils sont choisis à partir des nécessités du Service. 	<p>Références :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Référent et les professionnels du Service ; • U.F. « Pratique Educative » ; • Plan des évaluations.
<p>* Le « RAPPORT D'INSERTION PROFESSIONNELLE » (RIP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il concrétise une exigence constante du praticien : faire bilan, revenir au(x) jeune(s) en tant que sujet, relire ses interventions, se remettre en cause, faire retour sur soi, envisager progression et développement personnel, etc... • La rédaction du « RIP » est alimentée par le Cahier « CODAP », l'accompagnement du Référent et du Conseiller de Formation, les U.F. 	<p>Références :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les évaluations des « Plans d'Apprentissage » ; ; • Plan des évaluations.

DEVENIR PRATICIEN :

**DESIGNATION
DES
APTITUDES ATTENDUES**

**REPÈRES POUR SERVIR A LA
« CONVENTION
D'APPRENTISSAGE »**

NIVEAUX D'APTITUDE	SITUATIONS PROFESSIONNELLES EN JEU	CAPACITES REQUISE A :
<p>RECONNAÎTRE LE JEUNE EN TANT QUE SUJET</p>	<ul style="list-style-type: none"> • prise en charge du jeune ; • admission - Accueil dans le Service ; • rencontre avec la famille ; • situations : scolaire, apprentissage,... • établir le jeune en interlocuteur responsable de sa trajectoire ; • articuler individuel et collectif ; • présentations à : Magistrat, autres services <p>...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - saisir le jeune dans son identité propre : habitudes, savoir-faire, aspirations, rejets, etc. ; - saisir ses contextes : famille, école, bande, etc. ; - accueillir ; dédramatiser ; - percevoir la demande et les attentes ; - déterminer des procédures d'apprentissage ; - impliquer le jeune, sujet de son histoire <p>...</p>
<p>ASSURER LA CONTINUITE EDUCATIVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • l'entretien avec le Juge ; les attendus de la mesure ; • relation avec la famille ; • recueil des informations du précédent Service ; • établir un projet de progression avec le jeune ; • faire le point de son évolution ; • communiquer en réseau ; • rapport au Magistrat ; • informer les relais éducatifs et/ou d'accueil <p>...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - collecter les informations appropriées ; - prendre en compte l'itinéraire du jeune ; - identifier le potentiel du jeune ; - proposer un projet significatif et réalisable ; - responsabiliser le jeune ; - articuler le « dedans » (provisoire du Service) et le « dehors » (socialisation) ; - solliciter l'autonomie ; - faire bilan et poser des perspectives ; - rendre compte ; <p>...</p>
<p>PRATIQUER UNE PEDAGOGIE ACTIVE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • garantir et valoriser la vie quotidienne : lever, toilette, vêtue, petit-déjeuner, repas, TV, soirée, nuit,... • dynamiser les apprentissages : école, sport, formation, jeux, loisirs,... • restaurer/respecter les rituels : fêtes, anniversaires, succès,... • promouvoir des projets ; • préparation : week-end ; retour en famille ; argent de poche 	<ul style="list-style-type: none"> - fixer des usages, des coutumes, des règles, des apprentissages, etc. ayant valeur d'échange social ; - assurer le respect des règles ; - conduire les situations éducatives : - préparer les moments-clés (projet ; orientation ; entretien, etc.) - se poser en adulte référent : dire le sens et en parler avec le(s) jeune(s) ; - sécuriser.

NIVEAUX D'APTITUDE	SITUATIONS PROFESSIONNELLES EN JEU	CAPACITES REQUISE A :
<p>ASSUMER</p> <p>LES</p> <p>CRISES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • passages à l'acte : violences ; drogue ; fugue ; incendies ; destructions ; vols ; • conflits d'intérêt : individu/groupe ; individu/service ; groupe/groupe ; etc. ; • rupture des accords établis (projets ; partage des tâches, etc.) ; • les angoisses ; les phobies ; les replis sur soi, ... ; • la nuit ; • l'attente du jugement ; <p>...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - percevoir les signes précurseurs ; - décider d'intervenir ou d'attendre ; - à « dire » ou « à faire silence » ; - à dire « oui » ou « non » ; - rappeler le droit et la règle ; - expliquer et faire sens ; - à accompagner et à dramatiser ; - à demeurer un « tiers » aidant ; - à se distancier ; <p>...</p>
<p>MAÎTRISER</p> <p>LES</p> <p>TECHNIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • les gestes domestiques ; • l'activité éducative de groupe ; • les relations avec la famille, l'école, la mission locale, etc. ; • l'affichage, la communication... ; • l'entretien individuel ; • les écrits professionnels ; • conception et mise en œuvre d'un projet (sortie, camp...) ; • travail en équipe ; <p>...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - à faire et à vivre avec ; repas, fêtes, loisirs, etc. ; - distinguer les rôles ; - établir des partenariats ; - concevoir, proposer, négocier, impliquer... ; - faire cheminer de l'idée au projet ; - faire et laisser s'exprimer ; - écouter ; - respecter éthique et déontologie ; - prendre position (autorité, loi...) ; - rendre compte ; <p>...</p>
<p>S'INSCRIRE</p> <p>DANS</p> <p>L'INSTITUTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • maintenir les règles du Service ; • veiller aux droits et aux devoirs ; • tenir les horaires ; • travail en équipe ; • inter-action : activités, synthèse, écrits professionnels, etc. ; • solidarité de gestion : astreintes, congés, remplacements, etc. , • respecter la hiérarchie des responsabilités ; <p>...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - se représenter les missions du Service ; - situer les autres services : P.J.J., habilité, partenaires... ; - entrer dans le Projet du Service ; - agir dans le cadre du mandat ; - à l'autonomie, à la responsabilité, au « rendre compte » ; - à l'interaction éducative ; - analyse et synthèse ; - finaliser les communications ; <p>...</p>
<p>FAIRE RETOUR</p> <p>SUR SOI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • rapports d'incidents, de synthèse, au magistrat... ; • liens avec la famille, famille d'accueil, école, etc. ; • entretiens avec le psychologue, l'ATE, les professeurs, le Directeur, etc. ; • réunion de Service ; • prise en charge directe de situations éducatives ; • états d'agressivité, de lassitude, d'abandon <p>...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - tenir son rang ; savoir ses limites ; - différencier le « dit » et « l'interdit » ; - maîtriser empathie et autorité, doute et décision, etc. ; - relativiser ses propres normes, valeurs, etc. ; - accepter la remise en cause ; - faire place au(x) jeune(s) ; - se situer en « tiers » et à se distancier ; - à approfondir éthique et déontologie ; ; - à passer le relais ; <p>...</p>

PERIODE DU PLAN N° : NOM :

REFERENCES « APTITUDES »	CAPACITES VISEES	DESCRIPTION DES SITUATIONS PROFESSIONNELLES PRISES EN CHARGE	RESULTATS SIGNIFICATIFS			BILAN INTERMEDIAIRE DE QUALIFICATION
	(1)		Versant JEUNE(S)	Versant CONTEXTES (famille, école, institution, etc...)	Versant STAGIAIRE)	(EN TERMES DE : - performance ; - habileté ; - apprentissage à parfaire)
	(2)		<p>EXEMPLE DES FEUILLETS CONSTITUANT LE DIAPPRENTISSAGE</p>			
<p>CAHIER // CONVENTION</p>						

UNITÉ DE FORMATION

PRATIQUE EDUCATIVE

- Elle est organisée en quatre axes :

Axe 1 – « L'Intervention éducative » ;

Axe 2 – « Les Ecrits Professionnels » ;

Axe 3 – « Les Entretiens éducatifs » ;

Axe 4 – « Education et Pédagogie ».

- Chaque axe correspond à un ensemble d'apprentissages auquel le praticien aura à recourir et à combiner pour optimiser son intervention éducative.

**

*

<p>MOTS CLES : Etats collectifs/habitus/acquisition/apprentissage/appartenance/référence/intégration/ individu/anomie/désorganisation/démoralisation/réglementation.</p> <p>CONTENUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'approche : anthropologie appliquée ; - « social », « société », « socius », « sociétaire » ; - identification d'un groupe social (société) : sa raison ; langage ; rites ; hiérarchie ; quotidien ; habitudes ; culture ; réglementation ; normes ; valeurs ; etc. - typologie des groupes sociaux : intégration forte ; intégration faible ; anomie ; - les ordres de sociétés : familial ; économique ; idéologique ; - l'institution : architecture d'ensemble des groupes sociaux ; accessibilité ; compatibilité ; antinomies ; etc. 	<p>CAPACITES VISEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier ce qui fait l'histoire sociale d'une personne ; • identifier les situations affectant l'interaction individu – collectif. <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « circulaire d'orientation » (février 1999) de Madame PERDRIOLLE, Directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ; • « Martin Eden » de Jack LONDON (10/18) <p>REFERENCES DOCUMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le suicide</i>, Emile DURKHEIM, PUF ; • <i>Liban déraciné</i>, Salim ABOU, coll. Terre Humaine, PLON ; • <i>La formation de l'homme</i>, Maria MONTESSORI, • <i>Marius et Jeannette</i>, film de Robert GUEDIGUIAN.
<p>MODALITES PEDAGOGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours : identification et mise en configuration des concepts, facteurs, etc. 	<p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sociologue-Anthropologue ; - Pédagogue.

VOULOIR SON IDENTITE SOCIALE

<p>MOTS CLES : Collectif/individuel/personnalisation/trajectoire/itinéraire/intégration/insertion/aspiration/ intérêt/besoin/moyen/apprentissage/habitude/autonomie/anomie/individualisation/ acculturation/endoculturation.</p> <p>CONTENUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la représentation du système social ; - choisir une trajectoire (anticipation ; mise en perspective) en fonction de ses aspirations et intérêts ; - évaluer ses acquis ; renforcer les habitudes communes ; évaluer les apprentissages à entreprendre) ; - déterminer les étapes d'intégration à un an ou des groupes sociaux ; - engager les procédures d'insertion ; - les facteurs de facilitation, d'interruption ou de rupture : individuation ; intégration ; anomie ; satisfaction ; etc. 	<p>CAPACITES VISEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier les combinatoires d'identité individuelle ; • analyser l'histoire d'un sujet ; • projeter des scénarii d'inscription sociale. <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cf. Module 1 ; • <i>Les petits enfants du siècle</i> de Christiane ROCHEFORT, Poche. <p>REFERENCES DOCUMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. <i>Module 1</i> et • « Adolescence et Crise », H. ERIKSON ; Delachaux et Niestlé, 1978 ; • <i>Sans toit, ni loi</i>, film de Agnès VARDA.
<p>MODALITES PEDAGOGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours : identification et mise en configuration des concepts, facteurs, etc. 	<p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sociologue-Anthropologue ; - Pédagogue.

FINALISER L'INTERVENTION
EDUCATIVE

<p>MOTS CLES : Diagnostic/histoire/sociétés empruntées/habitudes/interruption/potentiel/perspective/ scénario d'apprentissage/accessibilité/signification/représentation/anticipation/contrat.</p> <p>CONTENUS : * Méthodologie pour analyser le jeune dans son histoire et établir des perspectives : - évaluation de ses acquis ; - repérage des facteurs de rupture, de cumulation, d'enchaînement, etc. ; - établir un scénario d'apprentissage pour qu'il s'établisse en moment positif de son histoire ; - préparer les conditions de l'intervention. * Etude de situations individuelles et de groupe.</p> <p>MODALITES PEDAGOGIQUES : - Cours et mise en œuvre interactive de la méthode.</p>	<p>CAPACITES VISEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • reconnaître le jeune en tant que sujet de son histoire ; • proposer une perspective ; • établir un scénario éducatif préférable. <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cf. Module 1 et 2 ; <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Bounkoeur</i>, roman de Rachid DJAÏDANI, Seuil. <p>REFERENCES DOCUMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. Module 1 et 2. <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les objectifs pédagogiques</i>, Daniel HAMELINE, E.S.F., 1983 ; • <i>La vie rêvée des anges</i>, film de Erik ZONKA ; • <i>Les 400 coups</i>, film de François TRUFFAUT.. <p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sociologue-Anthropologue ; - Pédagogue ; - Professionnel PJJ.
--	---

**FINALISER L'INTERVENTION
EDUCATIVE**

<p>MOTS CLES : Cf. Modules 1, 2, 3.</p> <p>CONTENUS : Chacune des deux journées du Module 4 est consacrée à l'étude de situations réelles rencontrées par les stagiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en hébergement ; - milieu ouvert ; - famille d'accueil ; - apprentissage professionnel <p style="text-align: right;">.../....</p>	<p>CAPACITES VISEES : Analyser ; comprendre ; rencontrer ; faire sens ; proposer ; inciter ; réaliser ; évaluer.</p> <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cf. Module 1, 2, 3. <p>REFERENCES DOCUMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf. Module 1, 2, 3 et • <i>Libres enfants de Summer Hill</i>, A.S. NEILL ; • <i>Où vont les pédagogies non directives ?</i>, Snyders.
<p>MODALITES PEDAGOGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude de cas (interactivité). 	<p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sociologue-Anthropologue ; - Pédagogue. - Professionnel PJJ.

LES ECRITS INSTITUTIONNELS

MOTS CLES :

Beficitaire/commanditaire/destinataire/émetteur/récepteur/information/sélection/
formalisation/sens/polysémie/préparation/rédaction/communication/diffusion/mandat/
éthique/déontologie/éducation/continuité éducative/transmission.

CONTENUS :

- **Typologie des écrits institutionnels :** statut, destinataire, fonction, enjeux, usage, forme ;
- **Analyse d'écrits P.J.J. :**
 - Confrontation avec d'autres écrits professionnels (secteurs professionnels proches) ;
- **Les écrits à destination de l'environnement :**
 - méthodologie de préparation, de rédaction ;
- **Les écrits à usage professionnel interne :** méthodologie de préparation, de rédaction ;
- **Analyse des difficultés spécifique du « passage à l'écriture » ;**
- **Analyse des « formules professionnelles » :** les enjeux de sens.

CAPACITES VISEES :

- collecteur les informations utiles ;
- restituer le bilan éducatif ;
- transmettre l'information appropriée ;
- à utiliser l'écriture comme levier éducatif ;
- être interlocuteur du juge.

EN PREPARATION DU MODULE :

- **Identifier les différents types d'écrits :**
 - écrits institutionnels : cahier de liaison ; le règlement intérieur ; le projet de service, les projets éducatifs, courriers administratifs : aux mineurs, aux familles, aux partenaires ;
 - les rapports aux Magistrats.

REFERENCES DOCUMENTAIRES :

- *Pratique d'écriture en milieu de travail : les éducateurs spécialisés*, P. DELCAMBRE, Presses Universitaires du Septentrion, 1997.
- « De la fonction éducative au rapport », C. DAVET/M. DELPH, in *Ecriture et Secret*, Vaucresson, 1995.
- « Le rapport dans les rapports du judiciaire et de l'éducatif », A. BRUEL, in *Droit de l'Enfance et de la Famille*, 1985-1.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Analyse d'écrits ;
- méthodologie ;
- ateliers : exercice pédagogique d'écriture ;
- élucidation des difficultés rencontrées.

INTERVENANT(S) :

- Intervenant qualifié ;
- Professionnel P.J.J. ;
- Magistrat.

LES RAPPORTS AU MAGISTRAT

<p>MOTS CLES : Cf. Module 1 : Les Ecrits Institutionnels</p> <p>CONTENUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des types de Rapport : statut, enjeux, usage, forme, etc. : <ul style="list-style-type: none"> - note d'incident ; - rapport au Magistrat (intermédiaire ; fin de mesure) ; • La préparation de l'écrit : <ul style="list-style-type: none"> - collecter les informations : la prise de notes ; - organisation du travail ; • La mise en écriture : <ul style="list-style-type: none"> - sélection et organisation des informations utiles : bilan du jeune, potentialités, attitude de la famille, ... ; - formulation de propositions éducatives argumentées ; - adaptation du contenu et de la forme pour le destinataire ; - etc. • Questions de : culture professionnelle/déontologie/éthique <p>MODALITES PEDAGOGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse d'écrits ; - Méthodologie ; - Ateliers : exercice pédagogique d'écriture ; - Elucidation des difficultés rencontrées. 	<p>CAPACITES VISEES : cf. Module 1 : Les Ecrits Institutionnels.</p> <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude de rapports transmis aux Magistrats par le Service ; • Préparation ou réalisation d'un rapport au Magistrat ; <p>REFERENCES DOCUMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cf. Module 1 : Les Ecrits Institutionnels <p>et</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Les écrits professionnels en question », P. DELCAMBRE, in <i>Revue du Comité de Liaison des Centres de Formation Permanente et Supérieure du Travail Social</i>, n° 68, juin 1994. <p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervenant qualifié ; - Professionnel P.J.J. - Magistrat
--	---

**L'ENTRETIEN EDUCATIF
AVEC : LE JEUNE,
LE GROUPE**

<p>MOTS CLES : Ecoute/réceptivité/comprendre/décoder/anticiper/reformuler/silence/dire/réalité/opportunité/proposer/affirmer la loi/exprimer/communiquer.</p> <p>CONTENUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entretien éducatif individuel : <ul style="list-style-type: none"> - la disposition d'écoute : disponibilité, réceptivité, etc. ; - positionnement : l'éducateur fixe les fonctions d'accompagnement, de témoin de la réalité, de pôle identificateur, de modification du comportement, de révélateurs, de médiateur, etc. - la conduite est centrée sur : <ul style="list-style-type: none"> . les comportements ; les souvenirs ; . la chronologie des événements ; . l'aptitude à intervenir sur les événements à les anticiper ; . décoder ; reformuler ; projeter ; . exprimer ses émotions ; - Interaction ; opportunité ; • L'entretien éducatif avec le groupe : idem ; spécificités : sentiment d'appartenance ; tolérance ; apprentissage du collectif ; • L'entretien éducatif « sur-le-champ » ; • Distinction des rôles : Educateur, psychologue ; <p>MODALITES PEDAGOGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cours ; - étude de cas ; - discussion. 	<p>CAPACITES VISEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • reconnaître le jeune comme acteur ; • susciter le projet ; • accompagner et à évaluer ; • garantir le sens, la règle ; <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Echanges avec les éducateurs du Service, le psychologue, l'assistante sociale ; • analyse de l'action éducative dans le Service. <p>REFERENCES DOCUMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>De l'éducation spécialisée</i>, Maurice CAPUL, Michel LEMAY, ERES, Les Presses de l'Université de Montréal, 1998 ; • <i>L'entretien de face à face dans la relation d'aide</i>, R. MUCHCHIELLI, ESF, 1991, 84 pages.
<p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formateur ; - éducateur ; - psychologue. 	

**L'ENTRETIEN EDUCATIF
AVEC LES FAMILLES**

<p>MOTS CLES : Informier/maintenir le lien/responsabiliser/déramatiser/élucider/rencontrer/collaborateur/ projeter/organiser/</p> <p>CONTENUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entretien éducatif avec la famille native : <ul style="list-style-type: none"> - fonction de l'éducateur : médiateur ; facilitateurs ; tiers aidant ; garant ; - entretien centré sur <ul style="list-style-type: none"> . interactions existentielles : conflit, blocage, rejet, images positives ou négatives ; ambivalence des relations, etc. ; . organisation de la vie quotidienne : . l'accompagnement éducatif du jeune ; . l'organisation et l'animation de rencontres ; . la famille comme collaborateur responsable ; . etc. • L'entretien éducatif avec la famille d'accueil ; école ; etc. 	<p>CAPACITES VISEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • maintenir ou rétablir le lien parents-jeune ; • signifier les interactions positives ; • nommer les conflits. <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Echanges avec les éducateurs du Service, le psychologue, l'assistante sociale ; • Analyse de l'action éducative dans le Service. <p>REFERENCES DOCUMENTAIRES : Cf. : Module 1 « Entretiens éducatifs ».</p>
<p>MODALITES PEDAGOGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours ; - étude de cas ; - discussion. 	<p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formateur ; - éducateur ; - psychologue.

LE CHAMP DE LA PEDAGOGIE

<p>MOTS CLES : Education/pédagogie/conditionnement/apprentissage/utopie/laïcité/praticien/agir/ escompter/sujet/liberté/universalité/contingence/identité/droit/société/jeunesse/ enseignement/morale/politique/</p> <p>CONTENUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problématique : <ul style="list-style-type: none"> - « Etre éduqué », « éduquer à... » ; - la pédagogie comme l'intelligence d'une pratique pour « faire au mieux » ; • Education et pédagogie: <ul style="list-style-type: none"> - l'éducation est indissociablement « produit » et « projet » ; - l'éducateur est un « praticien » ; - la pédagogie comme habileté : constatant la complexité, elle propose ce qui « peut se faire » en postulant que le résultat correspondra à ce qui est escompté ; - liberté et responsabilité du sujet ; - relativité des notions de « réussite » et d' « échec ». • Courants pédagogiques : institutionnel/coopératif/directif/semi-directif. 	<p>CAPACITES VISEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier rôle et fonction ; • distinguer implication et distanciation ; • concevoir l'interaction ; • se déprendre du « tout ou rien ». <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier documentaire : recueil de textes pédagogiques ; • <i>Poème pédagogique, MAKARENKO, éd. de Moscou.</i> <p>REFERENCES DOCUMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Vers une pédagogie institutionnelle, A. VASQUEZ, F. OURY, F. MASPERO, 1973.</i>
<p>MODALITES PEDAGOGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exposé théorique ; - lecture et commentaire de textes ; - discussion. 	<p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - professionnel des « Sciences de l'Education » ; - formateur.

PEDAGOGIE ET ACTIVITES

<p>MOTS CLES : Individu/groupe/objectif/but/échange/conflict/rôle/contrat/désir/plaisir/transgression/incitation/obligation/valorisation/sanction/évaluation/signification/autorité/règle/loi.</p> <p>CONTENUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le registre des activités : convivialité ; création ; socialisation ; symbolisation ; jeu ; musique ; routine ; corps ; spécificité (ex. Ecole) ; distinction et combinatoire. • La relation éducative individuelle : écoute ; acceptation de l'autre ; élucidation ; incitation ; projection ; contrat ; la règle ; la sanction ; etc. • L'animation des groupes éducatifs : activité ; désir d'échange ; but commun ; cohésion ; tensions ; interactions ; leader ; délégué ; etc. • Etude de situations : T.V. ; vidéo ; vie quotidienne ; week-end ; argent ; drogue ; affichettes ; photo ; fêtes, etc. • Position de l'éducateur : autonomie ; équipe ; autorité ; loi ; animateur ; techniques ; limites ; etc. 	<p>CAPACITES VISEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • distinguer ; • analyser ; • combiner les objectifs ; • se situer dans le type d'activité éducative. <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de situations éducatives rencontrées dans le Service ; préparation de l'E.S.E. ; • <i>Les jeunes et l'autorité</i>, MICHAUX, PUF, 1972. <p>REFERENCES DOCUMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Adolescence et Crise</i>, H. ERIKSON, DELACHAUX et NIESTLE, 1978. • <i>La dynamique des groupes</i>, R. MUCCHIELLI, ESP, 1983. • <i>De l'éducation spécialisée</i>, M. CAPUL, M. MEMRY, ERES, Les Presses Universitaires de Montréal, 1998.
<p>MODALITES PEDAGOGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exposé théorique ; - analyse de situations éducatives ; - discussion. 	<p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formateur ; - Educateur PJJ.

LA PEDAGOGIE DU PROJET

<p>MOTS CLES : Institution/mandat/activité/utilité/valeur/apprentissage/normes/aspiration/intérêt/besoin/ moyen/représentation/anticipation/répartition des tâches/délégation/référent/droit/devoirs/ désir/plaisir/association/échange/</p> <p>CONTENUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La notion de « Projet » ; • Les catégories de « projet » : <ul style="list-style-type: none"> - projet individuel ; - projet de groupe ; • La méthodologie du projet : <ul style="list-style-type: none"> - intention ; conception ; proposition ; négociation ; validation ; organisation ; réalisation ; valorisation ; bilan. • La pédagogie : reconnaissance institutionnelle ; éducateur et équipe éducative ; buts ; utilité ; promotion ; association ; réglementation ; famille ; école ; etc.. 	<p>CAPACITES VISEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • concevoir une activité ; • fédérer (buts communs ; échange) ; • impliquer le(s) jeune(s) ; • faire respecter un contrat ; • promouvoir des apprentissages. <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de situations éducatives rencontrées dans le Service ; préparation de l'E.S.E. ; • <i>La dynamique des groupes et La conduite des réunions</i>, R. MUCCHIELLI, E.S.F., 1983 <p>REFERENCES DOCUMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les objectifs pédagogiques</i>, D. HAMELINE, Chapitres 1, 2, 3, ESF, 1983.
<p>MODALITES PEDAGOGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la méthodologie ; - analyse de projets ; - discussion. 	<p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formateur. - éducateur PJJ.

CRISES ET CONTINUTE EDUCATIVE

<p>MOTS CLES : Crise/passage à l'acte/individuel/groupe/agresseur/victime/réparation/sanction/ élucidation/dépassement/accompagnement/aide/formulation/projet/engagement/peur/ dédramatisation/déculpabilisation/règlement/autorité/loi/</p> <p>CONTENUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les situations de crise : approche psychologique, sociale, éducative, institutionnelle; La crise comme « annoncée », irruption, rupture, ambivalence, etc. ; • Les épisodes individuels : angoisse ; réaction à la nuit ; à la famille ; en attente du jugement ; admission ; drogue ; sexualité ; etc. • Les épisodes collectifs : agressions ; racket ; viol ; incendie ; saccage ; etc. • Attitudes et réponses de l'éducateur, de l'équipe, de la famille, de l'institution, du magistrat ; • Inscrire la « crise » dans la continuité éducative. 	<p>CAPACITES VISEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire face; • prévenir ; • décoder ; • faire sens ; • promouvoir une résolution. <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de situations éducatives rencontrées dans le Service ; préparation de l'E.S.E. ; • échange avec les collègues du Service. <p>REFERENCES DOCUMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'entretien de face à face dans la relation d'aide</i>, R. MUCCHIELLI, op. cit. • <i>Adolescence et crise</i>, H. ERIKSON, op. cit.
<p>MODALITES PEDAGOGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche théorique ; - étude de situations ; - grand groupe et ateliers. 	<p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formateur ; - éducateur PJJ ; - Psychologue ; - Magistrat.

UNITÉ DE FORMATION

APPROFONDISSEMENT

- Elle est centrée sur des questions majeures qui appellent une approche pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle .
- Elle permet de situer l'intervention de l'éducateur :
 - dans sa professionnalité propre ;
 - dans un réseau d'intervenants.
- Elle prend en compte des questionnements prioritaires ; ainsi en est-il de :
 - l'éducation pour la santé et les réponses aux situations de dépendance ;
 - les violences et leur complexité.

**LA SANTE : UTILITE SOCIALE
 ET RELATIVITE CULTURELLE**

<p>MOTS CLES : Santé/maladie/vie/mort/politique/système/soins/prévention/éducation/droit/famille/ enfant/communauté/publique/socio-culture/sexualité/hygiène/alimentation/rythme/ contraception/facteurs de risques/épidémiologie/alcoolologie/toxicologie/SIDA/</p> <p>CONTENUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définitions : santé ; santé physique, mentale ; santé publique ; santé communautaire. • L'état de santé de la population : France ; Régions ; Europe. • La politique de santé publique : PMI, prévention, système de soin, etc. • L'éducation pour la santé : information ; objectifs ; méthodes ; moyens ; évaluations. • Représentations et comportements : vie/mort ; la santé = médicament, la dépendance médicale ; etc. • Culture et santé : rural ; gens du voyage ; ouvriers ; marinières ; etc. ; « diagnostic de communauté ». • Le corps : bien-être ; image de soi ; développement psychosexuel ; être regardé ; voir ; soins ; séduction ; angoisses ; etc 	<p>CAPACITES VISEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • appréhender la santé dans sa globalité ; • relier culture de groupe et santé individuelle ; • concevoir une action pour la santé ; • identifier le réseau de partenaires. <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lecture d'un « Dossier Documentaire : Adolescence et santé ». • Synthèse de l'enquête CHOQUET (INSERM-PJJ) <p>REFERENCES DOCUMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Charte d'OTTAWA ; • Loi sur la « C.M.U. » et documents sur accès aux droits ; • « Les usages sociaux du corps », L. BOLTANSKI, in <i>Annales</i> n° 1140, janvier-février 1981.
<p>MODALITES PEDAGOGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exposés théoriques ; - Table ronde. 	<p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervenants pluridisciplinaires : administration, sociologue, psychologue, médecin, associations, etc. ; - Professionnel PJJ

LA SANTE POUR L'ADOLESCENT : APPROCHE EDUCATIVE

MOTS CLES :

Adolescence/santé/corps/représentation/désir/angoisse/phobie/sommeil/troubles/
activité/ fatigue/alimentation/sexualité/nuit/intimité/toilette/buccodentaire/vêtement/
sous-vêtement/soins/médicament/regarder/être regardé/soicalité/civilité/...

CONTENUS :

- **Adolescence et santé :**
 - développement psychique, physique, social ;
 - le corps vécu, imaginé, symbolisé ;
 - sommeil ; éveil ; veille ; la sexualité ;
 - hygiène de vie ; rythme de vie ;
 - les habitudes culturelles ;
 - les apprentissages.
- **L'état de santé :** lors de la prise en charge éducative : absence de soin ; malnutrition ; troubles du sommeil , etc.
- **L'influence du contexte :**
 - héritage familial ;
 - habitudes d'appartenance (groupe, bande, etc.) ;
 - la pratique de santé dans le Service ;
 - l'école, le sport, etc.
- **Elaboration de scénarii :** « Education pour la santé » : individuel/groupe ; hébergement/Milieu ouvert/ ; accès aux soins ; jeune/famille/ etc...

CAPACITES VISEES :

- parler de la santé ;
- accompagner le travail « voir », « être regardé » ;
- établir une pratique éducative ;
- orienter (médecin, psychologue,...)

EN PREPARATION DU MODULE :

- Dossier Documentaire : « Adolescence et Santé » ;
- Synthèse de l'enquête CHOQUET (INSERM/PJJ) ;
- Recueil de situations éducatives prises dans le Service, auprès des familles.

REFERENCES DOCUMENTAIRES :

- *L'éducation sanitaire face aux résistances socio-culturelles*, LEGOS, Université Paris IX Dauphine, 1981.
- *L'adolescent face à son corps*, A. BIRRAUX, Ed. Centurion, 1994..

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques ;
- Etude de cas ;
- Ateliers « scenario Education pour la santé « ...

INTERVENANT(S) :

- Intervenants qualifiés
- formateur ;
- professionnel PJJ.

DEPENDANCE ET REPONSES EDUCATIVES

MOIS CLES :

Désir/plaisir/conformité/transgression/bénéfice recherche/bénéfice provoqué/essai/usage/abus/dépendance/corps/passage à l'acte/socialité/alternative/toxicomanie/polyconsommations/traitement/sevrage/sustitution/soin/médecine/psychologie/éducation/intervention/autorité/loi/obligation/incitation/aide/

CONTENUS :

- **Définitions :** risque ; prise de risque ; dépendance ; dépendance et pathologie ; addiction ;
- **Cadre législatif et réglementaire :** prévention ; intervention psychologique, médicale, éducative ;
- **Les consommations de produits psycho-actifs :** drogue, alcool, tabac, médicament, polyconsommation ;
- **Du risque à la dépendance :**
 - les raisons d'une entrée en risque ;
 - individu et groupe : incitation ; désir, plaisir ; violence, souffrance ; effets provoqué et/ou recherché ;
 - les rituels ; l'enfermement ; les risques associés, etc.
- **Etude des réponses éducatives :** individuelles, institutionnelles.
- **Ethique, déontologie et intervention.**

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Apports pluridisciplinaires ;
- Table-ronde ;
- Atelier « Intervention éducative ».

CAPACITES VISEES :

- objectiver les itinéraires et phénomènes ;
- parler et faire sens ;
- intervenir (aide individuelle ; action éducative) ;
- se situer en réseau.

EN PREPARATION DU MODULE :

- Dossier documentaire : « Adolescence et Santé » ;
- Rapports « Parquet » et « Roques » ;
- Recueil et analyse de situations éducatives prises dans le Service et/ou par échange avec des professionnels.

REFERENCES DOCUMENTAIRES :

- *Addiction, dépendance, adolescence*, Ph. JEAMMET, MASSON, 1991.

INTERVENANT(S) :

- Intervenants qualifiés : médecin, psychologue, association ; etc.
- formateur ; professionnel PJJ.

VIOLENCES ET REPOSES EDUCATIVES

U.F. APPROFONDISSEMENT
 AXE 2 : DES VIOLENCES
 MODULE : 1
 DUREE : 5 jours

<p>MOTS CLES : Violence/individuel/collectif/agresseur/victime/réparation/affectif/identité/passage à l'acte/délit/crime/violence subie/violence infligée/violence ordinaire/violence diffuse/sur les autres/sur soi/peur/angoisse/défense/droit/prévention/placement/prison/éducation/maltraitance.</p> <p>CONTENUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approches de la violence : sociologie ; anthropologie ; psychologie ; politique ; juridique ; • Droit et violence : délit, crime ; criminel, victime ; etc. • Les formes de violence : maltraitance, inceste, viols ; violences subies, infligées, violence physique, psychologique ; violence sur soi ; etc. • Les causes de violence : psychologique ; physiologique ; identitaire ; etc. • Violence et fonctionnement institutionnel : le mandat ; le règlement ; l'équipe éducative ; etc. • L'intervention éducative : entre contrainte et dénouement ; • L'éducateur confronté : peur, agression, défense, etc. • Repères pour une pratique éducative. 	<p>CAPACITES VISEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier les raisons de la violence ; • prendre en compte agresseur et victime ; • maîtriser sa peur et à contrôler sa violence : • agir la règle. <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lecture d'un Dossier Documentaire sur les violences ; • <i>L'ordinaire, de la violence</i>, Maryse VAILLANT, PJJ Ile-de-France, JOJ n° 172, février 1998. <p>REFERENCES DOCUMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La violence et le sacré</i>, F. GIRARD, Grasset ; • Rapport du groupe de travail « Violence » du Conseil Supérieur du Travail Social, Fév. 2000 ; • « Violences institutionnelles : quelques réflexions en vue d'une meilleure prévention », M. KLAINBERG, Juge des Enfants, <i>Cahier de l'Actif</i>, n° 248-249.
<p>MODALITES PEDAGOGIQUES : L'organisation des cinq jours intégrés nécessairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apports théoriques ; - jeux de rôles ; confrontation à la violence. <p>Elle implique connaissance, méthodologie et interactivité.</p>	<p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intervenants qualifiés : pluriprofessionnalité ; - formateur. - éducateur PJJ.

UNITÉ DE FORMATION

METHODOLOGIE

- Elle est centrée sur l'acquisition de méthodes nécessaires au praticien pour:
 - instruire l'action au profit du jeune ;
 - acquérir et enrichir la maîtrise des situations éducatives ;
 - analyser et évaluer les résultats ; faire bilan et perspective ;
 - établir une distance critique avec son intervention ;
 - rendre compte et communiquer ;
 - chercher les références théoriques ;
 - etc.

- Elle s'appuie sur quatre Modules :
 - Module « Note de lecture » ;
 - Module « Etude de situation éducative » ;
 - Module « Convention d'Apprentissage » ;
 - Module « Recherche documentaire ».

NOTE DE LECTURE

MOTS CLES :

Compréhension/analyse/synthèse/démonstration/pertinence/limite/distanciation/critique/
doute/contracter/restituer/citer/appliquer.

CONTENUS :

- Lire pour comprendre : techniques de lecture :
 - prise de note ; recherche des mots-clés ;
 - identifier les concepts, la problématique, la démonstration, etc ;
 - sélectionner les références utiles ;
 - déconstruire l'ouvrage ;
- Rédiger un « abstract » : écrire un résumé (synthèse) sans répéter le texte et sans en déformer le sens ;
- Prendre partie : s'efforcer à la critique pertinente (distanciation et non récusation ; mise en évidence des limites ; etc.) ;
- Etendre la thèse de l'auteur à des situations professionnelles ou à d'autres sujets d'étude ;

CAPACITES VISEES :

- saisir la pensée d'un auteur ;
- fixer avec rigueur les concepts, notions, etc. ;
- opérer une distanciation critique ;
- « faire parler » le texte par application.

EN PREPARATION DU MODULE :

- Lecture de la présentation de l'évaluation « Note de Lecture ».

REFERENCES DOCUMENTAIRES :

- *L'analyse de contenu*, MUCCHIELLI, E.S.F., 1974.
- *Le résumé de texte*, GAILLARD et LAUNAY, Flammarion

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Présentation de la méthode ;
- applications.

INTERVENANT(S) :

- Intervenant qualifié.

ETUDE DE SITUATION EDUCATIVE

<p>MOTS CLES :</p> <p>Identité/jeune/besoin/aspiration/blocage/apprentissage/accessibilité/signifiant/projet/activité/individu/groupe/éducation/équipe/institution/évaluation/bilan/intervention/optimisation.</p> <p>CONTENUS : Pour préparer l'Etude de Situation Educative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Critères du choix de la situation : <ul style="list-style-type: none"> - utilité pour le(s) jeune(s) ; - pédagogie active ; - l'éducateur-stagiaire est acteur ; • Rendre compte de sa problématique : articulation entre éclairages théoriques et nature de l'intervention ; • Décrire et restituer la situation éducative : <ul style="list-style-type: none"> - les données et objectifs de départ ; - le projet d'action éducative ; - la préparation et la réalisation avec le(s) jeune(s) ? • Analyser : pertinence et limites de l'intervention ; • Bilan et perspectives ; • ENFIN, ETABLIR LE PLAN ET REDIGER 	<p>CAPACITES VISEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyser le potentiel et les besoins des jeunes ; • élaborer, proposer, négocier, réaliser une intervention éducative ; • évaluer ; • restituer à un interlocuteur comme si il ne connaît rien du sujet. <p>EN PREPARATION DU MODULE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lecture de la présentation de l'évaluation « Stade de situation éducative » ; • « Note de lecture » ; • Axe 1 de l'U.F. « Pratique Educative ».
<p>MODALITES PEDAGOGIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la méthode ; - applications. 	<p>INTERVENANT(S) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formateur CRF et/ou - Professionnel PJJ.

CONVENTION
D'APPRENTISSAGE**MOTS CLES :**

Pratique/apprentissage/capacité/aptitude/progression/situations professionnelles/autonomie/équipe/institution/mandat/jeune/pédagogie/intervention/responsabilité/évaluation/tendre compte/« passer le relais »/

CONTENUS :

- Présentation de la démarche « Convention d'apprentissage » :
 - « Devenir praticien » (cf. tableau U.F. « Insertion Professionnelle » ;
 - s'inscrire dans la pratique éducative ;
 - établir son plan concret d'apprentissages ,
 - faire bilan et évaluation ;
- Modalités d'élaboration des « Plans d'Apprentissages » n° 1, 2 et 3 :
 - déterminer des objectifs ;
 - établir une progression ;
 - produire la mémoire d'un parcours professionnel ;
- Sens et fonctionnement du triangle :
Stagiaire/Référent/Conseiller de formation

CAPACITES VISEES :

- se qualifier ;
- se représenter le métier de « praticien » de l'éducation ;
- se vouloir en progression ;
- faire retour sur soi ;
- admettre la remise en cause.

EN PREPARATION DU MODULE :

- lecture du tableau « Devenir Praticien » dans l'U.F. « Insertion professionnelle » ;
- Identification du dossier « Convention d'apprentissage » ;
- Préparation du Plan n° 1.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Matin : Présentation en promo ; échanges ; précisions ;
- Après-midi : élaboration individuelle du « Plan d'apprentissage n° 1 ».

INTERVENANT(S) :

- Formateur CRF ;
- Référents du Service ;
- Conseillers de formation.

RECHERCHE
DOCUMENTAIRE

<p>MOTS CLES : chercher/reperer/collecter/classer/sélectionner/comprendre/référencer/observer/décrire/ analyser/distinguer/construire/communiquer/mémoriser.</p> <p>CONTENUS :</p> <p>A – Le Centre documentaire : ressources, utilisation, fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les sources documentaires : typologie des documents ; • fiabilité des documents ; • identification et classement ; • savoir constituer sa documentation ; <p>B – De l’investigation à la rédaction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déterminer le choix du sujet ; • observation directe/indirecte ; participants/désengagée ; • sélectionner les références : théoriques, documentaires, expérimentelles ; • rédiger : établir un plan, restituer, communiquer. 	<p>CAPACITES VISEES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • constituer une mémoire utile : • établir une correspondance entre étude et documents ; • argumenter ; • communiquer.
<p>MODALITES PEDAGOGIQUES :</p> <p>A – Mise en situation (centre « synopsis ») ½ journée. B – Initiation à la méthode : ½ journée + 1 jour de recherche documentaire individuelle.</p>	<p>INTERVENANT(S) :</p> <p>A – Centre de ressources documentaires ; B – Intervenant CRF.</p>

OPTION PERSONNALISEE :

(5 jours):

* En vue de parfaire et de compléter son parcours de formation, chaque stagiaire est détenteur d'un crédit-temps formation de 5 jours (30 heures).

* Après avis du Conseiller de Formation, il utilise ces cinq jours à des options personnalisées de formation (services de formation continue CRF, colloque, etc.).

**
*

**« RENCONTRE NATIONALE »
et
FIN DE FORMATION
(5 jours)**

* En fin du parcours de formation, les stagiaires-éducateurs de la « Promo 2000 » participent à une « Rencontre Nationale » centrée sur un thème professionnel de large portée ;

* La « Rencontre Nationale » est aussi l'occasion d'organiser un bilan de la formation.

**DISPOSITIONS
COMPLEMENTAIRES**

*** MODULES D'APPUI : 3 jours 1/2**

- Il s'agit bien d'un espace-temps faisant entièrement partie des heures-programme de formation ;
- L'affectation des modules d'appui relève de la décision du C.R.F. ;
- En tant que de besoin, le C.R.F. peut en disposer pour :
 - compléter les apports dans une U.F. ;
 - ouvrir un module sur des thèmes nouveaux ;
 - organiser un choix d'options ;
 - accorder un temps de formation personnalisé.

*** EVALUATIONS :**

- Soutenances : - « Etude de situation éducative » : 40 à 45' CRF ;
 - « Rapport d'insertion professionnelle » : 40 à 45' CRF ;
- Bilan de Formation (fin du cursus 2000) ; 1h à 1h30 CRF ;

Les bilans intermédiaires et l'évaluation finale de la « Convention d'apprentissage » s'effectuent dans le Service d'emploi ; cette procédure tient également compte des « Ecrits professionnels ».

C.N.F.E.-P.J.J.

LE CONSEILLER DE FORMATION

- Il est membre de l'équipe des formateurs du CRF ; à ce titre, il a la connaissance du parcours de formation et des performances attendues des stagiaires.
- Prenant en compte les acquis du stagiaire, sa fonction est de se positionner en facilitateur du parcours de formation.
- Il intervient en :
 - instructeur des éventuels allègements ;
 - garant des niveaux d'apprentissages ;
 - conseil pour : optimiser les acquisitions ;
stimuler ;
aider à la distanciation ;
positiver les remises en causes ;
- etc.
- Sous contrôle du CRF et dans la juste limite des exigences précisées dans les évaluations, il lui revient d'argumenter la proposition soumise au CNFE en vue de sanctionner le parcours de formation..

Pour chaque stagiaire, le crédit « Conseiller de formation » est de 6 heures (1 jour) sur la durée du parcours CRF (Mars à Novembre 2000).

La répartition des heures (en dehors des temps U.F.) relève d'un accord entre le stagiaire et son Conseiller de formation.

**

*

TRAVAIL PERSONNEL

- Le crédit-temps « Travail personnel » est de 16 jours (96 heures) pour l'ensemble du parcours de formation CRF-Service (Mars à Décembre 2000).
- L'usage de ce crédit-temps relève de la libre disposition par le stagiaire ; il devra bien évidemment en négocier la planification avec son Service :
- Ce crédit-temps est directement lié aux travaux en charge du stagiaire :
 - préparation et rédaction des évaluations
 - recherche documentaire ;
 - lectures complémentaires ;
 - etc.

Il équivaut donc à un moyen concret donné au stagiaire pour :

- satisfaire aux exigences de la formation dans le respect des échéances ;
- exercer sa capacité d'autonomie et s'inscrire dans une démarche d'auto-formation.

REMARQUE : Sur les 16 jours « Travail personnel », on peut admettre qu'une journée (maximum) soit consacrée à un complément de travail avec le Conseiller de formation. Cette disposition est facultative. Elle n'a de sens que si l'utilité en est avancée ce qui l'implique l'accord du Conseiller de formation.

**

*